



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Miniers

Commune de Réhon

OCTOBRE 2011

Zonage PPRM

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 24 JAN. 2012
approuvant le PPRM

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
le Préfet
Jean-François RAFFY

échelle : 1/5 000*

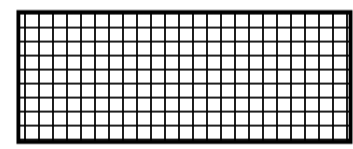
Fond :
BD Parcellaire@IGN - 2007
Source :
DREAL 08/2010

Conditions d'utilisation.

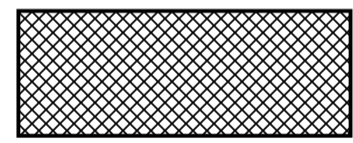
* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

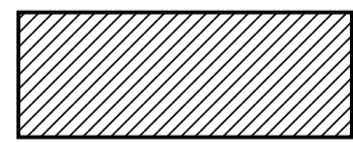
LEGENDE



R1



R2



R3

